



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture  
Cabinet du Préfet  
Service départemental de la  
communication interministérielle

[pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

Valence, le 28 février 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### BILAN PROVISOIRE SUITE A LA CLÔTURE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les déclarations de candidature en vue des élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires de mars 2020 ont débuté le vendredi 23 janvier 2020 et se sont achevées jeudi 27 février à 18 heures.

Des déclarations de candidature ont été recensées dans toutes les communes du département.

**S'agissant du nombre de candidatures enregistrées : il est rappelé qu'il ne s'agit ici que d'un état provisoire susceptible d'évoluer en cas de contentieux électoral.**

- **Pour les communes de moins de 1000 habitants :**

261 communes sont concernées avec 3727 candidatures enregistrées.

- **Pour les communes de plus de 1000 habitants :**

103 communes sont concernées avec 188 listes enregistrées (soit un total de 4533 candidats).

#### **Nombre de listes dans les 27 plus grandes communes du département :**

6 listes ont été déposées pour la commune de Valence ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Die ;  
1 listes ont été déposées pour la commune de Nyons ;  
5 listes ont été déposées pour la commune de Montélimar ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Pierrelatte ;  
2 listes ont été déposées pour la commune de Bourg-De-Péage ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Bourg-Les-Valence ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Porte-Les-Valence ;  
4 listes ont été déposées pour la commune de Romans-Sur-Isère ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Crest ;  
2 listes ont été déposées pour la commune de Donzère ;  
2 listes ont été déposées pour la commune de Saint Marcel-lès-Valence ;  
1 liste a été déposée pour la commune de Chatuzange le Goubet ;

2 listes ont été déposées pour la commune d'Etoile-sur-Rhône ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Saint Rambert-d'Albon ;  
2 listes ont été déposées pour la commune de Loriol ;  
2 listes ont été déposées pour la commune de Tain-l'Hermitage ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Chabeuil ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Livron ;  
2 listes ont été déposées pour la commune de Saint Paul-Trois-Châteaux ;  
1 liste a été déposée pour la commune d'Anneyron ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Beaumont-les-Valence ;  
2 listes ont été déposées pour la commune de Châteauneuf-sur-Isère ;  
1 liste a été déposée pour la commune de Montélier ;  
1 liste a été déposée pour la commune de Pont-de-l'Isère ;  
1 liste a été déposée pour la commune de Saint-Vallier ;  
3 listes ont été déposées pour la commune de Saint Donat-sur-l'Herbasse.

La liste définitive des candidatures fera l'objet d'un arrêté préfectoral, qui sera publié lundi 2 mars 2020.

**Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :**

**Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)**

**Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)**

**Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)**